



FORUM DES
RESPONSABLES DE LA
VÉRIFICATION
INTERNE



Offre de service 2009-2010

Secrétariat du FRVI
888, rue Saint-Jean
Bureau 402
Québec (Québec) G1R 5H6
418 646-3169

www.frvi.gouv.qc.ca

OFFRE DE SERVICE DU FRVI 2009-2010

Qu'est-ce que le Forum des responsables de la vérification interne (FRVI)?

Le FRVI est une organisation gouvernementale de concertation en administration qui vise à soutenir les gestionnaires de l'administration publique québécoise dans leur mandat d'amélioration des services et de reddition de comptes. À cet effet, il réalise des mandats de consultation, de concertation et de développement des compétences dans le domaine de la vérification interne. Il favorise les activités de mise en commun des expertises et de réseautage parmi ses membres. Par son action, le FRVI encourage l'entraide, la compétence et l'expertise de ses membres qui sont des gages de réussite.

Le FRVI établit aussi des liens entre les ministères et les organismes de l'administration gouvernementale et les organismes centraux sur des sujets dans son champ de compétence, notamment, le fonctionnement et l'organisation de la fonction de vérification interne, le soutien aux meilleures pratiques en vigueur, la gestion des risques et des contrôles, la gestion axée sur les résultats et la reddition de comptes. Le FRVI partage les principes de gouvernance d'entreprise qui visent à renforcer la gestion des sociétés d'État.

Quelle est la composition du FRVI?

Le FRVI est constitué des responsables de la vérification interne qui travaillent au sein des ministères et des organismes du gouvernement du Québec ainsi que d'autres secteurs de l'administration publique au Québec. Les membres peuvent avoir divers statuts (réguliers, associés et invités) dont la définition se retrouve à l'annexe B. Ils sont représentés par un conseil d'administration composé de membres du FRVI.

Pourquoi devenir membre du FRVI?

Devenir membre du FRVI procure de nombreux avantages lesquels sont énumérés à l'annexe A.

Le FRVI, de par sa mission visant à favoriser une gestion efficiente et efficace de la vérification interne dans les ministères et les organismes, est un intervenant privilégié pouvant conseiller dans l'implantation de cette fonction.

Comment devenir membre du FRVI?

Remplir l'annexe B (Formulaire d'adhésion¹) et le faire parvenir au secrétariat du FRVI. Pour l'année financière 2009-2010, la cotisation demandée est de 400 \$ par membre. Cette cotisation sert à couvrir les frais d'opération de base du FRVI. Un rapport annuel de gestion est déposé aux membres à chaque année. Pour de plus amples renseignements, contactez M^{me} Mishèle Bérubé, directrice du FRVI au **418 646-3169**.

¹ Le formulaire d'adhésion est également disponible en format Word sur le site [www.frvi.gouv.qc.ca], à la rubrique « Qui sommes-nous ? »

AVANTAGES D'ADHÉRER AU FRVI

Accès au Manuel de la pratique professionnelle de la vérification interne dans l'administration publique québécoise

Pour tous les vérificateurs internes de l'administration publique québécoise, le manuel de pratique professionnelle s'est révélé, au fil des ans, un outil de travail de première importance dans l'exercice de leur fonction. Le manuel facilite le travail et contribue au maintien des plus hauts standards dans l'exercice de la profession. De plus, le vérificateur retrouve dans un seul volume une information à jour qu'il ne pourrait à lui seul rechercher et colliger. D'où une économie de temps et d'argent pour l'organisation.

Adhésion corporative à l'Institut des vérificateurs internes (The Institute of Internal Auditors [IIA])

L'IIA constitue le seul organisme international voué au développement et à la promotion de la profession de vérificateur interne. L'IIA est reconnu mondialement en matière de normes de pratique professionnelle. Afin que les membres puissent en tirer profit, une entente d'adhésion corporative avec cet organisme international a été conclue en 1992. Depuis, cette entente est renouvelée annuellement.

Le FRVI permet de faire bénéficier **ses membres** d'un rabais très considérable sur leur adhésion à l'Institut des vérificateurs internes (IIA) et, par ricochet, aux activités organisées par leur section (IVIQ, IVIM et IVIO).

Il est **important** de noter que les frais inhérents à l'adhésion corporative à l'Institut des vérificateurs internes **ne sont pas inclus** dans la cotisation annuelle au FRVI.

Depuis avril 2006, le FRVI offre ce rabais de groupe **uniquement** au **personnel travaillant en vérification interne** dont l'organisation cotise au FRVI.

Assurance qualité (autoévaluation)

Le FRVI donne son appui aux unités de vérification interne dans l'établissement et la mise à jour d'un programme d'assurance et d'amélioration de la qualité portant sur tous les aspects de la vérification interne.

Il organise des sessions de formation reconnue internationalement et des activités sur l'autoévaluation et la validation externe. Il met à la disposition de ses membres le Manuel d'évaluation de la qualité (en français) édité par The Institute of Internal Auditors.

Développement de guides

Au cours des dernières années, plusieurs guides ont été mis à la disposition des vérificateurs internes afin de les aider à réaliser leurs travaux :

- Guide de validation des rapports annuels de gestion des agences, des ministères et des organismes;
- Guide sur les indicateurs de performance;
- Guide de vérification de la gestion et de l'acquisition des contrats, etc.

Ces outils de travail sont révisés en temps opportun.

Réseautage et présentations sur les sujets de l'heure

Le partage des connaissances et des expériences facilite grandement l'apprentissage et le développement professionnel des vérificateurs internes. L'adhésion au FRVI permet aux vérificateurs de profiter d'un réseau de praticiens d'expérience généreux de leur temps et de leurs conseils.

La connaissance des normes et des meilleures pratiques en vigueur en matière de vérification interne est promue au sein du réseau.

Les vérificateurs internes trouvent une mine de renseignements utiles à leurs travaux lors des assemblées plénières et des conférences. Cela leur permet de demeurer au fait de tout événement nouveau en matière de vérification interne.

Appel à tous

Lorsque le vérificateur interne fait face à une problématique particulière, il peut compter sur le FRVI pour trouver une solution. Le secrétariat du FRVI fait parvenir une demande (appel à tous) à tous les responsables de la vérification interne. Cette façon de faire est pratique et représente une économie de temps dans la résolution du problème. La personne qui cherche de l'information peut bénéficier de l'expertise de ses pairs. De plus, la personne qui fait la demande compile les résultats, le cas échéant. La synthèse de ces résultats est par la suite déposée sur le site Web du FRVI, à la section membres.

Rencontres thématiques - sessions d'information ou tables rondes (partage d'expériences)

Être membre du FRVI, c'est aussi bénéficier des rencontres thématiques organisées régulièrement sur des sujets d'actualité et rencontrant les préoccupations de vos employés en vérification interne : contrôle, gestion des risques, gestion des contrats, reddition de comptes, développement d'indicateurs de performance, validation de données, gestion axée sur les résultats, etc. Au cours des dernières années, ces rencontres ont obtenu une haute cote de satisfaction auprès des participants.

À l'occasion, le FRVI s'associe à d'autres organisations afin d'élargir la base de connaissance pouvant être transmise aux membres.

Outils développés par les membres (politique interne, modèle de rapport, etc.)

La mise en commun des outils développés par les membres est une source indéniable d'efficacité et d'économie pour l'ensemble de la communauté travaillant en vérification interne. Pourquoi réinventer la roue lorsqu'un membre dispose déjà de ce que l'on a besoin?

Formation sur la vérification d'optimisation des ressources

La préoccupation du FRVI est d'offrir une formation de premier plan à l'ensemble de ses membres. De concert avec le Vérificateur général du Québec et la CCAF~FCVI, des sessions de formation sur la vérification d'optimisation des ressources sont organisées.

Grands Prix du FRVI – présentation et diffusion des meilleures pratiques en vérification interne

Le concours les Grands Prix a été instauré en juin 2000. Le FRVI encourage fortement le partage des connaissances et des expériences et rend hommage aux personnes qui se distinguent dans leur profession de vérificateur interne au sein de l'administration publique québécoise.

Bulletin Partenaires

PARTENAIRES est un bulletin de liaison produit par le FRVI qui informe les membres et les hauts dirigeants de l'actualité en matière de vérification interne. Le lecteur y retrouve des résumés des activités, des articles de fond, des événements à inscrire à son agenda, etc. Ce bulletin démontre le dynamisme de notre regroupement et répond à un besoin des membres d'être au fait des dernières nouvelles.

Site Web du FRVI

Vous trouverez sur le site <www.frvi.gouv.qc.ca>, une foule de renseignements utiles aux membres. Pour en nommer quelques-uns : outils développés par les membres (exemple de mandats en vérification interne, politiques, guides, charte, etc.), les présentations des conférenciers, des outils développés par des experts, un compendium des cours appropriés à la vérification interne, veille, portrait de la vérification interne, etc. Ce qui représente une économie en temps et en argent pour l'organisation bénéficiaire.

Centre documentaire accessible via Internet

Les volumes et références acquis par le FRVI sont catalogués par le Service des ressources documentaires du ministère de la Santé et des Services sociaux selon les normes en vigueur au Réseau informatisé des Bibliothèques gouvernementales. Ils sont à la disposition des membres via le catalogue CUBIQ [<http://www.cubiq.ribg.gouv.qc.ca/>].

Information aux membres par le secrétariat du FRVI

Les membres ont régulièrement recours aux services du secrétariat permanent, notamment pour effectuer la recherche de documents ou de références. Ils comptent sur la diligence avec laquelle ces services sont rendus. De plus, ils se réfèrent au secrétariat permanent pour obtenir des renseignements sur la fonction, pour afficher des offres de mutation ou autre sur le site Web, etc.

Également, le secrétariat permanent (trois ressources) prépare des résumés de rapport à l'intention de ses membres.

Voilà quelques-unes des raisons qui justifient, à nos yeux, votre adhésion au Forum des responsables de la vérification interne. Nous sommes convaincus que le montant à déboursier pour la cotisation est minime en considérant tous les produits et services auxquels l'unité de vérification interne a droit.

Compte tenu que le gouvernement a renforcé sensiblement les activités de vérification, votre adhésion au FRVI prend toute son importance.

Secrétariat du Forum des responsables de la vérification interne
888, rue Saint-Jean, bureau 402
Québec (Québec) G1R 5H6
Téléphone : (418) 646-3169 → Télécopieur : (418) 644-5281
→ Courriel : info@frvi.gouv.qc.ca
Web : www.frvi.gouv.qc.ca